

# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère. Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC. Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## FIN DE LOCATION GERANCE

A la suite de la mise en liquidation judiciaire de la **SAS EUREKA RESTAURATION** par Jugement du Tribunal de Commerce de ROMANS SUR ISERE en date du 13 septembre 2022, le contrat de location-gérance consenti par : **CRESCENDO RESTAURATION SAS** au capital de 2 452 030,06 euros, siège AGRICOLE, 47310 Estillac, immatriculée au greffe d'Agen sous le numéro 412 824 559 à : EUREKA RESTAURATION SASU au capital de 8000 euros, siège 13 Allée des Alpes, 26300 Bourg-de-Péage immatriculée au greffe de Romans sous le numéro 440 975 357.

Portant sur un fonds de commerce de restauration sous toutes ses formes, restauration traditionnelle, restauration rapide, traiteur, livraison repas, services au volant exploités Centre commercial Alpes Provence, Avenue Alpes Provence, 26300 Bourg de Peage a pris fin le 13 septembre 2022.

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **S.C.I. JAM**.  
Forme : société civile immobilière  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 7 Rue JEAN COCTEAU 26500 BOURG-LES-VALENCE.  
489 103 705 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/12/2022, le gérant a décidé de transférer le siège social à LANESTER (56600) 9 rue Jules Rimet. Radiation du RCS de Romans et immatriculation au RCS de LORIENT.

Par acte sous seing privé du 13/12/2022 enregistré à VALENCE 1 Dossier 2022 00098674 référence 2604P01 2022 A 03040, la **SARL O2 VALENCE** (RCS ROMANS 489 898 395) a cédé à la **SAS MAMSLIN** (RCS ROMANS 920 323 045) 11 rue Mozart à 26000 VALENCE, un fonds de commerce de services à la personne et aide à domicile sis 4 rue Paul Henri Charles Spaak à 26000 VALENCE pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de ROMANS sous le numéro 489 898 395. Entrée en jouissance : 01/01/2023. Prix de cession : 102 971 euros payable dans les 30 jours de la date de signature de l'acte de cession. Oppositions reçues : Au siège social du cédant SARL O2 VALENCE 4 rue Paul Henri Charles Spaak 26000 VALENCE

## HOCHE COLBERT

Suivant acte reçu par Me Stéphane ESTOUR, Notaire Associé à CREST(26400), 6, quai des Marronniers, le 28/11/2022, a été effectuée une augmentation du capital social de la Société dénommée **HOCHE COLBERT**, dont le siège est à PIERRELONGUE (26170) Les Bluyes - la Plaine, immatriculée au RCS de ROMANS, sous le n° SIREN 907897913, par apport d'un bien immobilier d'une valeur de 270.000,00 €, qui a donné lieu à la création de 27.000 parts.  
L'ancien capital était de 1.500,00 EUR divisé en 150 parts.  
Le nouveau capital est de 271.500,00 EUR divisé en 27150 parts.  
Les modifications statutaires seront publiées au RCS de ROMANS.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **LE GLOBE**.  
Forme : SCI société en liquidation.  
Capital social : 152 euros.  
Siège social : 12 Place DU THEATRE 26200 MONTEILIMAR.  
383 657 863 RCS de Romans.  
Aux termes de l'AGO en date du 30 novembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Sylvain BOEDA demeurant 7 Rue Ravard, 26200 Montelimar et prononcé la clôture de liquidation de la société.  
La société sera radiée du RCS du Romans.  
Le liquidateur

## Deux habilitations pour 2023 :

- édition papier (parution le jeudi - bouclage le mardi 17 h)
- édition SPEL sur [www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr) (parution immédiate)

une adresse mail à votre service :

✉ [legales@agriculture-dromoise.fr](mailto:legales@agriculture-dromoise.fr)

## SCI MOURIER

**TRANSFERT SIEGE SOCIAL**  
Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2022, l'associé détenteur des droits de vote au sein de la **SCI MOURIER** (RCS ROMANS SUR ISERE) 351 502 877 dont le siège social se situe 2 rue Edouard Vaillant à 26100 ROMANS SUR ISERE, a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Rue Jean Baptiste CLEMENT à 26100 ROMANS SUR ISERE .

**SELAS DARIO VERGELLY**  
Société d'exercice libéral d'Avocat  
par actions simplifiées  
190 avenue Edouard  
66100 Perpignan

## CAMPING DES BOIS DU CHATELAS

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
CAPITAL : 7.622,45 €  
**SIEGE SOCIAL : Quartier La Rochasse 26460 BOURG-LEAUX**  
RCS ROMANS : 418 747 762  
SIRET : 418 747 762 00015

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 21 décembre 2022 que : « la société « GALACTUS Invest » dont le siège social est à LYON (69006) 91-95, Cours LAFAYETTE, (RCS LYON 383 351 095), a été nommée en qualité de Présidente de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Denis JOUVE, démissionnaire à compter de cette même date.

Monsieur Eddy ALHYANE a démissionné de ses fonctions de Directeur Général sans qu'il soit procédé à son remplacement.  
La société FOURCADE AUDIT ASSOCIÉS -FA dont le siège social est à PERPIGNAN (66100) 1, Avenue Jean PIERONI (RCS PERPIGNAN : 390 700 029) a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices à compter de cette même date.  
Les formalités d'inscriptions modificatives seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS.  
Pour avis,

Maitre Benjamin DEGRENDEL,  
Notaire à LORLIS S/DROME (26)

Suivant acte reçu par Me B. DEGRENDEL le 12/12/2022 enregistré au SPFE de VALENCE le 21/12/2022 référence 2022 N 02320 dossier 00099021.  
La Société **CAREXMA** société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 € ayant son siège à ALLEX (26400) 1 Montée de l'Anction Hôpital identifiée sous le N° SIREN 819 677 659 RCS de Romans-sur-Isère, a vendu à la société **OREMY** Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 € identifiée sous le N° SIREN 919 626 267 RCS Romans-sur-Isère.  
Un fonds de commerce de BAR RESTAURANT sis à ALLEX (26400) Place de l'Eglise connu sous le nom commercial de **LAUBERGE D'ALEX**, moyennant le prix de 140.000,00 € s'appliquant à savoir aux éléments incorporels pour 93.000,00 € et au matériel pour 47.000,00 €.  
Date d'entrée en jouissance 12/12/2022.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière des publications légales, à l'Etude de Me Benjamin DEGRENDEL, notaire à LORLIS SUR DROME (26), où domicile est spécialement élu à cet effet.  
Pour insertion  
Me DEGRENDEL

## SCI PANIER

**SCI société en liquidation.**  
Capital social : 1000 €.  
Siège social : 1033 Chemin de Champdurand, 26790 SUZE LA ROUSSE  
840 337 208 RCS de Romans.

Par AGE du 5/12/22, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Eric MOREAU demeurant 1033 Chemin de Champdurand 26790 Suze la Rousse a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Nom et raison sociale :  
**Monsieur Antoine PESSONNEAU**  
La Grand Grange  
Route de Salles Sous Bois  
26230 GRIGNAN

Activité : EXPLOITANT AGRICOLE  
Numéro RCS ou RM : non inscrit  
Liquidateur :  
Me Geoffroy BERTHELOT  
SELARL BERTHELOT  
46 Avenue Duchesne  
26100 ROMANS SUR ISERE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

## Société Coopérative Agricole

### CAVE DE ST PANTALEON LES VIGNES

1 Route de Nyons  
26770 ST PANTALEON LES VIGNES  
Siret 301 169 546 000 19  
N° Agrément 1102B

Chères Coopératrices, Chers Coopérateurs,  
Vous êtes invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire de la cave qui aura lieu le :

**JEUDI 19 JANVIER 2023 à 17 HEURES dans la grande salle du Château URDY à ST PANTALEON LES VIGNES**

Ordre du jour à caractère Ordinaire :  
1° Rapport du conseil d'administration, examen des comptes, rapports du Commissaire aux Comptes, approbation des comptes clos au 31 juillet 2022  
2° Quitus aux administrateurs  
3° Affacturation du résultat  
4° Renouvellement des membres du conseil d'administration  
5° Constatation de la variation du capital social  
6° Approbation de l'indemnité compensatrice du Conseil d'Administration  
7° Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les interventions réglementées et décisions à cet égard.  
8° Pouvoirs à donner  
9° Questions diverses

Les coopératrices et coopérateurs désireux de se porter candidat au sein du conseil d'administration sont priés d'en faire la demande DIX JOURS francs avant l'assemblée générale, auprès de la cave par lettre recommandée avec accusé réception (art.22 des statuts). Les comptes de la SCA sont à votre disposition pour consultation au siège de la coopérative à partir du 15<sup>e</sup> jour précédent l'assemblée générale (art.35 des statuts). En application de l'article L321-3-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par l'ordonnance du 24 avril 2019, le conseil d'administration doit vous communiquer des informations, attestées par le commissaire aux comptes que vous trouverez jointes à votre convocation individuelle adressée par courrier.

Mesures sanitaires et gestes barrières : Nous invitons les personnes fragiles et à risque, à être responsables en vous munissant si nécessaire d'un masque, d'un stylo à bille et de respecter la distanciation physique.  
LE PRESIDENT,  
Jean François JULIAN

## SASU SET

**Avis de Constitution**  
Par acte SSP en date du 09/12/2022, constitution de la SASU SET  
Capital de 1000 €  
Siège social : 3 Impasse Chaleât, 26500 BOURG LES VALENCE ;  
Objet social : étanchéité terrasses, charpente, couverture, zinguerie, bardage.  
Durée : 99 ans.  
Président : M. SAADNIA Abdallah, né le 23/06/1962 à Ghardimaou (Tunisie), de nationalité française, demeurant 3 Impasse Chaleât, 26500 BOURG LES VALENCE.  
Admission AG et exercice droit de vote : chaque action donne droit à une voix.  
Clauses d'agrément : de parts librement cessibles.  
Inscription au RCS de Romans sur Isère

## CROUSTI'TAIN

**Société à responsabilité limitée au capital de 1600 euros**  
Siège social: 74 avenue du Vercors 26600 TAIN L'HERMITAGE  
842 763 583 RCS ROMANS  
Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2022, l'associé unique a nommé :  
Mohammed CHALABI, demeurant 60 rue Charles Gounod 26000 VALENCE, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Mounir CHEURFI, démissionnaire.  
Pour avis  
La Gérance

## SARL A.V.S. CONSTRUCTION

**Dissolution anticipée**  
Par AGE en date du 20/12/2022, dissolution anticipée de la Sarl A.V.S. CONSTRUCTION, au capital de 1000 €, sise 93 Rue Jean Jaurès, 26800 PORTES LES VALENCE, siret 7946025990027 à la date du 20/12/2022. Liquidateur M. COSKUN Arif, né le 13/12/1998 à Valence, demeurant 15 Rue André Lhôte, 26000 VALENCE.  
Créances à faire parvenir au domicile du liquidateur.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère.

Nom et raison sociale :  
**Monsieur Antoine PESSONNEAU**  
La Grand Grange  
Route de Salles Sous Bois  
26230 GRIGNAN

Activité : EXPLOITANT AGRICOLE  
Numéro RCS ou RM : non inscrit  
Liquidateur :  
Me Geoffroy BERTHELOT  
SELARL BERTHELOT  
46 Avenue Duchesne  
26100 ROMANS SUR ISERE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

## APPEL A CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rattachement, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**XA 26 23 0001 MV** : superficie totale : 5 ha 00 a 69 ca. Agr. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : CHABRILLAN (5 ha 00 a 69 ca) - "La liaure" : ZL- 1(A)[P]- 1(A)[P]- 1(B)[P]. Zonage : CHABRILLAN : A - Loué par bail rural sur une partie de la surface

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 19/01/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VAUNAVEYS LA ROCHETTE du 15 décembre 2022, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844, par les articles L324-1 à L324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **DES RAPANS**  
- Nom commercial : FERME MANDAROUX  
- Siège : VAUNAVEYS LA ROCHETTE (26400), 500 Route des Rapans  
Durée : 99 ans  
- Objet: L'exercice dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole au sens de l'article L311-1 du code rural  
- Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Arnaud MANDAROUX demeurant 10 rue Voysinale 26400 VAUNAVEYS LA ROCHETTE en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.  
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective. Seules les cessions de parts entre associés sont libres, toute autre cession est soumise à agrément.

POUR AVIS,  
La Gérance

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dénomination : **HOLDING ANIANE**.  
Forme : SARL  
Capital social : 915000 euros.  
Siège social : 124 Route DE SAUZET, 26200 MONTEILIMAR.  
421 110 651 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGO en date du 30 septembre 2022, les associés ont pris acte de la fin des mandats des commissaire aux comptes :  
- AL CONSULTANTS (titulaire partant)  
- E3C CONSULTING (suppléant partant)  
Il ne sera pas procédé à leur remplacement.  
Mention sera portée au RCS de Romans.

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 21/01242  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 21 décembre 2022, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :  
Nom et raison sociale :  
**Association LATELIER**  
3 Place du Marché  
26150 DIE  
N° SIREN : 793 792 631  
Durée : 99 ans  
Président : M. TATIER Vincent, 20 rue des Merisiers 26120 Montélier  
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Clause d'agrément : La cession de litres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
Immatriculation au RCS de Romans.

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 22/03358  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 21 décembre 2022, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avec administrateur à l'encontre de :  
Nom et raison sociale :  
**Association IMPRIMERIE MISSION EVANGELIQUE DES ALPES FRANCAISES**  
1435 chemin de la Colline  
26160 LA BEGUE DE MAZENEC  
N° SIREN : 781 621 149  
Activité : imprimeur et routeur  
Mandataire judiciaire :  
SELARL SBCEMJ - Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE  
Mission : assister l'entreprise débitrice dans sa gestion  
Date de cessation des paiements : 06 décembre 2022  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 21/02401  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 21 décembre 2022, (N° RG 21/02401 - N° Portails DBXS-W-B7F-HFQF) a prononcé la liquidation judiciaire de :  
Nom et raison sociale :  
**Madame Irène MARTIN**  
Quartier Les Granges Basses  
26110 LE POET SIGILLAT  
N° SIREN : 413 577 537  
Activité : exploitante agricole  
Liquidateur :  
SELARL SBCEMJ - Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.  
Le Greffier

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° SIREN : 781 621 149  
Activité : imprimeur et routeur  
Mandataire judiciaire :  
SELARL BGM - Me Alain NIOGRET  
40 rue de Bonnel  
69003 LYON 03  
Mission : assister l'entreprise débitrice dans sa gestion  
Date de cessation des paiements : 06 décembre 2022  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.  
Le Greffier

Lire la suite des annonces légales en page 19

# Notez-le

## AXESS GROUPE

**SAS au capital de 1.405.941 €**  
Siège social : 8 avenue de la Gare  
Le Cube Numérique 26300 ALIXAN  
513 969 345 RCS ROMANS-SUR-ISERE  
Par DJUA du 08/12/2022, il a été décidé de nommer la société ARMEM SAS située 8 avenue de la Gare Le Cube Numérique 26300 ALIXAN et immatriculée 914 993 795 RCS ROMANS-SUR-ISERE, en qualité de Président en remplacement de la société Holding Familial Trehou Noalhat SAS, à compter du 08/12/2022. Modification au RCS de ROMANS-SUR-ISERE.

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 22/03280  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 21 décembre 2022 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :  
Nom et raison sociale :  
**Monsieur Mohamed CHAHBOUN**  
HLM LE BOSQUET  
26790 TULETTE  
Activité : exploitant agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrit  
Liquidateur :  
SELARL SBCEMJ - Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.  
Le Greffier

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 22/03283  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 21 décembre 2022 a prononcé le redressement judiciaire de :  
Nom et raison sociale :  
**Monsieur Patrick GALLAUD**  
4 Le Plan  
26560 VERS SUR MEOUGE  
Activité : exploitant agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrit  
Mandataire judiciaire :  
Me Philippe SERRANO  
350 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE  
Date de cessation des paiements : 23 novembre 2022  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.  
Le Greffier

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 21/01242  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 21 décembre 2022, a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :  
Nom et raison sociale :  
**Monsieur Nicolas ARNAUD**  
né le 03 Mars 1982 à VALREAS (84600)  
Quartier Les Granges Basses  
26110 LE POET SIGILLAT  
N° SIREN : 795 147 966  
Activité : exploitant agricole  
Commissaire à l'exécution du plan :  
SELARL SBCEMJ/ Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE  
DUREE : UN MOIS  
Le Greffier

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES

N° RG 22/03316  
Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 21 décembre 2022, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avec administrateur à l'encontre de :  
Nom et raison sociale :  
**Association IMPRIMERIE MISSION EVANGELIQUE DES ALPES FRANCAISES**  
1435 chemin de la Colline  
26160 LA BEGUE DE MAZENEC  
N° SIREN : 781 621 149  
Activité : imprimeur et routeur  
Mandataire judiciaire :  
SELARL BGM - Me Alain NIOGRET  
40 rue de Bonnel  
69003 LYON 03  
Mission : assister l'entreprise débitrice dans sa gestion  
Date de cessation des paiements : 06 décembre 2022  
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.  
Le Greffier

**DROIT RURAL /** Les loyers minima et maxima des terres nues portant des cultures permanentes pour le département de la Drôme sont actualisés par l'arrêté préfectoral n° 26-22-12-16-00002 du 16 décembre 2022.

# Fermage 2022 des terres portant des cultures permanentes

Les valeurs arboricoles, oléicoles et nuicoles sont ainsi actualisées :

Denrées	Cours moyen		Minima		Maxima		Valeur du point	
	Euros	Quantité	Quantité	Quantité	Euros	Quantité	Euros	
Pêches	0,82 €/kg	300 kg	1 500 kg	15 kg	12,30 €			
Poires	0,40 €/kg	340 kg	1 700 kg	17 kg	6,80 €			
Pommes	0,40 €/kg	400 kg	2 000 kg	20 kg	8,00 €			
Abricots des Baronnie et du canton de Grignan	0,79 €/kg	100 kg	500 kg	5 kg	3,95 €			
Abricots reste du département	0,79 €/kg	200 kg	1 000 kg	10 kg	7,90 €			
Noix	2,29 €/kg	60 kg	300 kg	3 kg	6,87 €			
Olives : contrats conclus avant l'arrêté préfectoral n°2012335-0019 du 30/11/2012	2,70 €/kg	33 kg	165 kg	1,650 kg	4,46 €			
Olives : contrats conclus à compter du 30/11/2012 en application de l'arrêté préfectoral n°2012335-0019 du 30/11/2012	2,70 €/kg	46 kg	230 kg	2,30 kg	6,21 €			

Les valeurs viticoles pour les baux conclus préalablement à l'arrêté préfectoral n°05-5073 du 14 novembre 2005 modifié :

Denrées	Cours moyen		Minima		Maxima		Valeur du point	
	Euros	Quantité	Quantité	Quantité	Euros	Quantité	Euros	
Vin AOC « Côtes-du-Rhône régional »	9,45 €/d°hl	20 d°hl	100 d°hl	1 d°hl	9,45 €			
Vin AOC « Côtes-du-Rhône village »	12,25 €/d°hl	18 d°hl	90 d°hl	0,90 d°hl	11,03 €			
Vin AOC « Grignan-Les-Adhémar »	7,80 €/d°hl	20 d°hl	100 d°hl	1 d°hl	7,80 €			
Vin sans indication géographique (ex-vins de consommation courante)	4,47 €/d°hl	18 d°hl	90 d°hl	0,90 d°hl	4,02 €			
AOC Clairette de Die	1,05 €/kg	240 kg	1 200 kg	12 kg	12,60 €			

Les valeurs viticoles pour les baux conclus en application de l'arrêté préfectoral n°05-5073 du 14 novembre 2005 modifié et les nouveaux baux et contrats renouvelés en application de l'arrêté préfectoral n°2011343-001 du 9 décembre 2011 modifié :

Denrées	Cours moyen		Minima		Maxima		Valeur du point	
	Euros	Quant						